



L'Echo Blanc-Bourgeois

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Site de la Commune : www.mairie-bourgblanc.fr

Courriel : mairie.bourgblanc@orange.fr

Parution dans l'écho : echo.bourgblanc@orange.fr

Echo sur internet : <http://www.mairie-bourgblanc.fr/l-echo-blanc-bourgeois.htm>

Appels d'urgence

Médecin : 15

Sapeurs Pompiers : 18 ou portable 112

Gendarmerie : 17 ou 02 98 40 41 05

Heures d'ouverture de la Mairie

Du lundi au jeudi

de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30.

Le vendredi

de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H.

Le samedi

de 8 H 30 à 12 H.

☎ 02 98 84 58 13. 📠 02 98 84 46 77.

Permanences des Élus

• **Jean Paul BERTHOULOUX (Maire)**

Jeudi de 15 H 30 à 17 H 30 & le samedi de 9 H 30 à 11 H 30 sur rendez-vous.

• **François SEGALEN**

(travaux, personnel & sécurité)

Vendredi de 10 H à 11 H 30.

• **Marc COTTON**

(urbanisme & aménagement du bourg)

Lundi de 10 H à 12 H.

• **Gilbert THOMAS**

(affaires scolaires & enfance)

Mardi de 17 H 15 à 19 H sur rendez-vous.

• **Martine LE ROY (affaires sociales)**

Samedi de 9 H à 11 H sur rendez-vous.

• **Gérard CAM (voirie & réseaux)**

Lundi de 10 H à 12 H.

• **Robert BOUCHER (vie associative)**

Mercredi de 16 H à 17 H 30 & de 17 H 30 à 18 H sur rendez-vous.

Mémento

• **Pharmacie de garde :**

PRIEUR - LILIA-PLOUGUERNEAU

☎ 02 98 04 73 45

• **Cabinets infirmiers :**

QUINTRIC / MASSON ☎ 06 08 91 21 97

PAUBET / DUDEY ☎ 02 98 84 57 17

LAMARRE Patricia ☎ 06 99 80 86 63

CAM Geneviève ☎ 06 84 48 13 91

• **Taxi Bourg-Blanc PELLENNEC :**

☎ 02 98 84 50 63 / 06 15 58 09 71

Vie municipale - Buhez ar gomun

ELECTIONS.

Elections municipales et européennes.

Les élections municipales auront lieu les **23 et 30 mars** et les élections européennes le **25 mai**. Une pièce d'identité sera désormais obligatoire pour les différentes élections.

Vote par procuration. Possibilité de remplir le formulaire de procuration sur le site : **service-public.fr**, imprimé Cerfa n° 14952*01. Le formulaire doit être rempli sur ordinateur puis imprimé sur deux feuilles. Le mandant (celui qui donne la procuration) doit ensuite l'apporter à la brigade de gendarmerie avec une pièce d'identité afin de valider la procuration, en la signant sur place.



ERDF
ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE

Communiqué d'ERDF - L'élégage : informations destinées aux propriétaires d'arbres proches des lignes électriques.

La récente tempête de fin d'année a montré tous les risques que présente une proximité trop forte de la végétation par rapport aux réseaux de distribution électrique. Voici quelques rappels : les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

- **L'élégage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain.** En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité de l'élégage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés). Le propriétaire ou exploitant d'une parcelle a également la responsabilité de ne pas planter d'arbre sous les lignes existantes ou à proximité immédiate de celles-ci. Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien, votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

- **L'élégage est à la charge d'ERDF :** lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élégage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Le bon conseil : élaguer régulièrement votre végétation. Une fois l'élégage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité. Au préalable, chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

Carte nationale d'identité. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir. Toutefois, la Sous-Préfecture renouvellera les cartes délivrées après le 1^{er} janvier 2004 s'il y a un changement d'adresse, un changement d'état civil ou une erreur de l'administration. Il est recommandé de consulter, avant tout voyage, la rubrique « conseils aux voyageurs » du Ministère des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>. L'extension de la durée de validité ne s'applique pas aux cartes en cours de validité au 1^{er} janvier 2014 délivrées à des personnes qui étaient mineures à la date de délivrance.

Eco ouate en partenariat avec Bleu Ciel EDF réalise une campagne d'information sur les déperditions de chaleur dans les habitations. Nous vous informons que cette entreprise n'est pas mandatée par la mairie.

L'Echo Blanc-Bourgeois sur votre messagerie ! Les personnes souhaitant recevoir l'écho par mail peuvent en faire la demande à echo.bourgblanc@orange.fr

Médiathèque municipale / espace photo-cinéma ☎ 02 98 84 54 42. Horaires : - Mardi 16 H 30 à 19 H. Mercredi 10 H à 12 H & 14 H à 17 H 30. - Samedi 10 H à 12 H et 14 H à 16 H. Le musée de la photo est ouvert pendant les heures d'ouverture de la médiathèque.

Agenda - Da Zont



Le comité de jumelage de Bourg-Blanc / Coat-Méal organise un repas savoyard le **dimanche 16 février** à la MTL de Bourg-Blanc à partir de 12 H. Menu : tartiflette, salade, dessert, boisson et café. Tarifs : adulte 10 €, enfant 7 €. Possibilité de plats à emporter : 8 €, à partir de 11 H 30. La recette nous aidera à accompagner et concrétiser les projets d'échange du comité et des associations de Bourg-Blanc et Coat-Méal avec nos homologues de La Balme de Sillingy en Haute Savoie. Merci de votre participation. Réservations sur Bourg-Blanc : Bernard Le Gléau ☎ 02 98 84 51 18 ou 06 51 33 12 25 ou par mail legleau.bernard@orange.fr Réservations sur Coat-Méal : Jacqueline Querné ☎ 02 98 84 57 90 ou 06 83 24 82 88 ou par mail jacquelinecoat@wanadoo.fr

État Civil - Ganet, Dimezet, Marvet

Naissance.	- Callie FILOCAMO, Kervalan	- 14 janvier
Décès.	- Jean Pierre LE GALL 15, hameau de Kerbéoc'h	- 20 janvier
	- Jeanne JAOUEN veuve BLEUNVEN, Kergontès	- 24 janvier
	- Marie Yvonne LILES veuve FAGON 14, place Sainte Barbe	- 26 janvier

Chez nous cette semaine - Amañ er sizhun

Urbanisme : déclarations préalables.

- CESCHIN Jean François 1, rue Eric Tabarly pour pose d'un enduit sur mur existant. - SOMMER Daniel 1, rue des Abers pour modification du four sur la Cabane à Pizza. - SCEA de Breignou-Coz pour pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiment agricole.

Collecte des déchets - Dastum ar restachoù

Ordures ménagères. Prochains ramassages lundi 10 ou mercredi 12 février suivant votre secteur. En cas de problème, appeler la CCPA ☎ 02 90 85 30 18.	Horaires de la déchetterie. - Lundi de 9 H à 12 H ; - Mercredi et vendredi de 14 H à 18 H ; - Samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H.
---	--

Le menu du petit écolier - Da zrebiñ d'ar skolidi

Groupe scolaire - Semaine du 3 au 7 février

- > **Lundi 3, Chandeleur :** - Carottes râpées, Crêpe emmental fromage, Crêpe au chocolat..
- > **Mardi 4 :** - Tomates à la vinaigrette, Steak / frites, Fromage blanc et coulis de fruits rouges.
- > **Jeudi 6 :** - Salade de crudités, Brandade de poisson / pommes de terre, Yaourt.
- > **Vendredi 7, :** - Potage, Chili con carne, Fruits.

Informations - Keleier

Permanence du Député Jean-Luc Bleunven. Tous les vendredis de 9 H à 12 H au 36, rue des Trois Frères Le Roy à Plabennec. La prochaine permanence décentralisée aura lieu **vendredi 7 février** de 8 H 30 à 12 H à la mairie de Ploudalmézeau. ☎ 02 98 03 15 58 www.jeanlucbleunven.fr

Conciliateur de justice, canton de Plabennec. Prochaines permanences les **lundis 3, 10 et 24 février 2014** de 14 H à 17 H sur RDV, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plabennec ☎ 02 98 40 41 32.

Paroisse. Dimanche 2 février, fête du doyenné à Ploudaniel : Accueil dès 9 H 30, salle Brocéliande. A 11 H, messe à l'église. A 16 H 30, à l'église de Plabennec, concert de la "Chorale du Bout du Monde" au profit de "Mignoned Locmaria". **Samedi 8 février,** grande braderie : l'équipe du secours catholique vous accueillera en continu, de 9 H 30 à 17 H 30, rue de la mairie à Plabennec. Vous y trouverez des vêtements pour bébé, enfants et adultes, ainsi que des meubles.

ASP du Léon : familles endeuillées. Prochaine rencontre **mardi 4 février** de 17 H à 19 H au 7, rue Alsace Lorraine à Lesneven. Inscription au 06 04 09 57 99 ou au 02 98 30 70 42.

FNATH, l'association des accidentés de la vie. Prochaine permanence **vendredi 7 février** de 10 H à 11 H 30 à la Maison du Lac à Plabennec.



Bureau de Poste, nouveaux horaires. Du lundi au vendredi de 9 H à 12 H. Fermeture de la Poste le samedi matin.

Groupe scolaire. Vous pouvez inscrire votre enfant dès à présent pour la rentrée de septembre 2014. Merci de prendre RDV avec la directrice au 02 98 84 58 71. Le carnet de santé et le livret de famille vous seront demandés lors de l'entretien.

Ecole Saint-Yves / Notre-Dame. Si vous souhaitez inscrire votre enfant ou prendre des renseignements, vous pouvez contacter l'école pour prendre RDV avec la directrice au 02 98 84 57 07. A vos agendas : une matinée « Découverte de la petite section » pour les enfants pouvant être scolarisés l'an prochain et leurs parents, aura lieu le **vendredi 11 avril** de 9 H à 10 H 30. Vous pourrez y découvrir le fonctionnement de la classe et voir les élèves dans leurs activités habituelles.

CCPA - Rénovation de l'habitat. La Communauté de Communes du Pays des Abers, soucieuse du cadre de vie de ses habitants, a lancé au 1er janvier 2014 un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour une durée de 5 ans. L'objectif est d'aider des propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat. Le bureau d'études Citémétrie a été missionné pour apporter les conseils nécessaires aux propriétaires dans la mise en oeuvre de leur projet et les assister gratuitement dans le montage des dossiers de subventions. Des permanences ouvertes au public seront organisées le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 9 H à 12 H, au 1^{er} étage de la Maison de Lac, à Plabennec, à partir du **19 février**. Vous pouvez d'ores et déjà contacter Citémétrie au 02 98 43 99 65 ou à l'adresse mail suivante : pig.lesneven-abers-iroise@citemetrie.fr

Ouverture d'un centre médico psychologique, 11, rue Hélène Boucher à Plabennec ☎ 02 98 42 36 80. Ce centre d'accueil est mis à la disposition de toute personne adulte rencontrant des difficultés d'ordre psychologique ou psychiatrique. Une équipe infirmière assure une permanence avec ou sans RDV du lundi au vendredi de 9 H 30 à 17 H. Suite à ce 1^{er} RDV, une orientation sera proposée si besoin est : suivi psychiatre, suivi psychologue, suivi infirmier, rencontre avec une assistante sociale, prise en charge au centre d'accueil thérapeutique.

Un peu de breton chaque semaine - Un tamm brezhoneg bep sizhun

An neb 'zo laouen gant bara zec'h / a gav da beuriñ e pep lec'h : Celui qui se contente de pain sec se plaira partout. **Ne ra nemet e benn e-unan** : Il n'en fait qu'à sa tête. **Yann soudard a vez paour. Plec'h 'z aio gant e wennek bemdez** : Jean le Soldat (d'avant 1914) est pauvre. Que peut-il faire avec un sou par jour ? **Eur pezh euriou gantañ en e zourn kement ha Buhez ar Zent** : Il avait à la main un grand livre aussi gros que la vie des saints. **Ne oar na kaozeal na tevel** : Il dit n'importe quoi. **Eur za'had c'hwezh n'eo ken !** : Ce n'est qu'un vantard. **Ar c'houked zo hanter voued** : Qui dort dîne. **Seul vui seul c'hoazh** : Plus on en a, plus on en veut.

Vie Associative - Kevredigezhioù

Avis aux associations. Les associations qui souhaitent concourir au Trophée de la vie locale « édition 2014 » peuvent déposer leur dossier à l'agence du Crédit Agricole jusqu'au **5 février**.


Club des Lacs. Mardi 4 février : séance de cinéma à Lesneven « Eyjafjallajökull ». Pour les voyageurs du monde entier, l'éruption du volcan islandais Eyjafjallajökull est un coup dur. Pour Alain et Valérie, c'est une catastrophe. Car pour arriver à temps dans le petit village de Grèce où se marie leur fille ce couple de divorcés, qui se voue l'un à l'autre une détestation sans borne, va être amené par la force des choses à prendre la route ensemble. **Mardi 11 février** : concours de belote à Lanarvily.


Société de chasse. Battue aux renards / chevreuils **samedi 1er février**. RDV à 8 H 30 sur le parking de la Maison du Temps Libre.


FDSEA. La section « Anciens exploitants » de la FDSEA vous invite à la réunion annuelle intercantonnale regroupant Lannilis, Lesneven et Plabennec. Elle se tiendra le **vendredi 14 février** de 14 H à 17 H en la salle communale de Loc Brévalaire. Ordre du jour : bilan syndical de l'année écoulée, informations diverses par le président départemental. Thèmes retenus : - information sur les impôts locaux (taxes foncières, habitations, exonérations, dégrèvements) ; - formules d'accueil pour personnes âgées (tarifs, aides, démarches etc...). Cette réunion est ouverte à tous les anciens exploitants, adhérents ou non. Un pot clôturera la réunion.


Les Blancs Lutins (association des assistantes maternelles). - **Vendredis 31/01, 14/02 et 28/02** : atelier libre. - **vendredi 7/02** : éveil corporel. - **vendredi 21/02** : éveil musical.

Vie Sportive - Sportoù

 **Club Cycliste de Bourg-Blanc. Samedi 1er février** : - Ecole de vélo : entraînement, RDV pour tous les groupes à 13 H 45 à l'Espace Sports. **Dimanche 2 février** : - Coureurs : départ à 8 H 45. Sorties communes avec les cyclos du VC Lannilis. - Groupe 1 : départ à 9 H (68 km). - Groupe 2 : départ à 9 H (58 km). - Groupe 3 : départ à 9 H.

 **GSY Football. Samedi 1er février** : - U7 : plateau à Landéda, RDV au stade Jo Le Bris à 13 H 15. Prévoir vêtements chauds et tenue de pluie. - U8 : plateau à Bourg-Blanc, RDV au stade à 13 H 30. - U9 : plateau à Ploudalmézeau, RDV au stade à 13 H (parents : Le Guen, Jardin). - U11 (Chelsea) : match de coupe à Bourg-Blanc, RDV au stade à 13 H 30. - U11 (Réal) : match de coupe à Plouguerneau, RDV au stade à 13 H 15 (voitures : Prigent (Gurvan), Menguy, Merien). - U13 et U15 : voir dirigeants. - U17 : match de coupe (1/8^{ème} de finale) contre Plouescat, RDV au stade à 14 H. ➤ Derby GSY / Plouvien : tous les supporters sont invités à venir le **dimanche 2 février** à 15 H au stade Jo Le Bris pour soutenir les "jaune et noir" lors de ce derby si important pour les GSY... Un concours de pronostics est organisé, avec de nombreux lots dont un repas pour 2 personnes au "Bistrot des Moulins" (valeur 44 €). Les pronostics sont en vente au Bar Tabac Presse Le St-Yves ou au stade Jo Le Bris (jusqu'à 15 H). **Dimanche 2 février** : - Equipe A : match contre Plouvien à 15 H. - Equipe B : match contre Plouvien C à 13 H. - Equipe C : match contre Landerneau B à 13 H. Consulter le site des GSY : <http://g-s-y-bourg-blanc.footeo.com/>

 **GSY Tennis de Table.** Entraînements pour tous, les mardis à partir de 20 H 30 à la Maison du Temps Libre. Entraînements jeunes les vendredis de 18 H à 19 H 30. Pour tout renseignement, essai, inscription ou réinscription, ne pas hésiter à passer nous voir le mardi soir à 20 H 30 à la MTL. Le blog du club est consultable à l'adresse suivante : <http://www.gsytt.blogspot.fr/>

 **Bourg-Blanc Handball. Samedi 1er février** : - Babyhand (2009/2008/2007) : séance de 11 H à 12 H à la salle omnisports (SOS) de Bourg-Blanc. - Seniors gars : match à 20 H à Bourg-Blanc face à la Guerlesquinaise, RDV à 19 H 15 SOS. - Seniors filles, équipes A : match à 21 H 30 à Gouesnou, RDV à 20 H 30 SOS. - Seniors filles, équipes C : match à 18 H 15 à Ploudaniel, RDV à 17 H SOS. - Moins de 16 filles : pas de match. - Moins de 15 gars : match à 15 H 30 à Lannilis (Mezeozen) face à Pont de l'Iroise. - Moins de 14 gars : match à 17 H à Bourg-Blanc face à Locmaria, RDV à 16 H 30 SOS. - Moins de 14 filles : match à 15 H 45 à Bourg-Blanc face à Pleyben, RDV à 15 H 15 SOS. - Moins de 12 gars : pas de match. - Moins de 12 filles, équipe 1 : match à 14 H à Kerlouan, RDV à 13 H SOS. - Moins de 12 filles, équipe 2 : pas de match. - Débutants 1 : - Equipe 1 : match à 13 H 20 à Lesneven (St François), RDV à 13 H à la salle Bleunven. - Equipes 2 et 3 : matchs à 14 H 15 à Bourg-Blanc, RDV à 14 H à la salle Bleunven. Consultez le site internet du club : club.quomodo.com/bbhb

Les Marcheurs. Lundi 3 février : départ à 14 H parking du lac, circuit sur Gouesnou. **Mercredi 5 février** : départ à 14 H parking du lac, circuit sur Plouguin (Vallée des Moulins). **Mercredi 26 février** : Kig ha farz, 17,50 € par chèque.

Commerces - Professions Libérales - Korn ar stalioù

Bar le Saint-Yves. William, Catherine et Olivier sont heureux de vous accueillir tous les jours (pas de jour de fermeture).

Petites annonces - A bep seurt

A LOUER. ➤ T1 de 55 m² place Sainte Barbe ☎ 06 89 27 55 22.

➤ Maison 4 chambres + bureau ☎ 06 63 63 01 55.

➤ Duplex, cuisine aménagée, pièce de vie, 2 chambres + cour privative, libre au 1er mars ☎ 02 98 84 52 73.

Chez nos voisins - E Kichen

Le Bagad Pays des Abers vous invite à venir manger des crêpes pour une Chandeleur musicale, le **samedi 8 février**, à partir de 16 H au local "Arts et Espace" à Plabennec. À cette occasion, tous les pupitres et groupes faisant partis de l'association, ainsi que le Bagadig et le Bagad, feront chacun une petite prestation afin de montrer le travail effectué depuis le début de l'année. L'entrée est gratuite, venez nombreux !

Les rendez-vous à ne pas manquer ...

Dictée des Nations

Samedi 1^{er} février 2014 14h00 - Salle de la MTL

Bourg-Blanc (29)

Accueil à partir de 13h15

Texte : Philippe Dessouliers

(Catégories (adultes) : Amateurs, Confirmés, Dicos d'or - Timbrés d'or.

N.B On peut ne pas rendre sa copie et faire la dictée pour voir...pour le plaisir...

La dictée des Nations sera donnée simultanément à Silly (Belgique),

Orsay (Essonne),

Belfort (Territoire de Belfort) et Bourg-Blanc (Finistère).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscriptions sur place ou auprès de Charly Québécois, 6, place des Jonquilles, 29860, Bourg-Blanc.

par courriel : falcquem@orange.fr ou tél. 02 98 84 54 32

Nom : Prénom :

Adresse

E-mail :Téléphone

Catégorie : amateur confirmé Dico d'or - Timbré d'or

Nom du club, si adhérent :



La Médiathèque et le
Photo-Club de Bourg-Blanc
proposent

ATELIER

PRISE DE VUE

MERCREDI 5 FEVRIER

à la Médiathèque de 14h à 16h

*Animé par des membres du Photo-Club
et le personnel de la médiathèque.*

Dès 8 ans

*A toi de prendre des
photographies avec un
appareil photo numérique !!!*



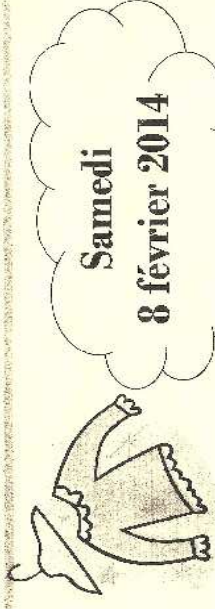
Animation suivie d'un goûter

Sur inscription :

02 98 84 54 42 ou par mail :

mediatheque-bourgblanc@orange.fr

Les enfants doivent amener un appareil photo numérique (non fourni par la médiathèque).



Grande braderie

*La Braderie est ouverte à tous
au Vestiaire du Secours Catholique,
rue de la Mairie à Plabennec,
de 9h30 à 17h30 en continu.*

Ouvert à tous.

